



## Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du lundi 26 mai 2014

Présents : Madame HATTRAIT, Madame CUBERA, Madame FRAIGNEAU, Madame GOZE, Madame KHAYAT, Madame LOPEZ, Madame MORA, Madame PREVOT, Madame PUJOS, Madame ZAYANI et Messieurs FUGERAY et ZIANE

Excusés : Madame COIFFIER, Madame SAADI et Monsieur LAURIER

Absentes : Madame BEAUFORT LANCELIN, Madame HAOUAM, Madame SAILLAN, Madame BELKANICHI

Christophe FUGERAY présente l'ordre du jour :

### Ordre du jour :

- ✓ Point sur la situation du Centre Social et Culturel « La Colline »
- ✓ Synthèse relative au rapport annuel sur « l'état des quartiers »
  - Présentation de la démarche
  - Présentation de la synthèse
- ✓ Présentation du compte de résultat, du bilan et de l'annexe de l'exercice 2013.
- ✓ Préparation de l'AG du vendredi 13 juin 2014 à 18h
  - Renouvellement de tous les membres actifs
  - Appel à candidatures
- ✓ Questions diverses
  - Candidature de Christophe FUGERAY au CA de la Fédération des Centres sociaux de Gironde
  - Demande de réduction de préavis de Mélina COUTINHO REIS suite à démission

Christophe Fugeray propose de commencer par le 2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour, afin de libérer plus vite les deux jeunes des quartiers Palmer et Beausite, Yassine et Ilies, qui sont venus témoigner de leur participation au projet de rapport annuel sur « l'état des quartiers ».

## I - Synthèse relative au rapport annuel sur « l'état des quartiers »

### 1. Présentation de la démarche

Yassine Ziane indique en préambule que la participation des habitants est un axe fort du projet du Centre Social et Culturel. Le CSC La Colline a répondu favorablement à une sollicitation de la Fédération des Centres Sociaux.

Un échantillon d'habitants des quartiers de Beausite, Palmer et La Marègue a été constitué.

L'objectif de la démarche était de « collecter des paroles d'habitants sur la situation des jeunes dans les quartiers », et ainsi, de donner aux habitants de ces quartiers, la possibilité de s'exprimer sur leurs besoins, leurs envies.

Puis il donne la parole aux représentants des jeunes :

- Une première rencontre avec la Fédération des CSC de Gironde a eu lieu mi janvier. La question qui a été posée aux jeunes cenonnais est : « Comment vivez-vous à Cenon ? » Yassine et Ilies expliquent que « lors de cette première rencontre, la discussion a été très ouverte ».
- Lors d'une deuxième rencontre, les participants ont validé le compte rendu des paroles d'habitants retranscrites « mot pour mot ».
- L'objectif de la troisième rencontre était que les habitants se mettent d'accord sur les perspectives à donner à ce projet.

Y. Ziane ajoute que 5 Centres Sociaux de Gironde, implantés sur des territoires très différents (La teste, Sainte-Eulalie, Biganos-Lanton-Mios-Audenge, Bordeaux, Cenon), ont pris part à cette démarche. Parmi les sujets abordés, des thèmes sont récurrents : l'insertion, l'emploi, les discriminations, l'absence de rêves, de perspectives.

## 2. Présentation de la synthèse

Awatef Zayani fait partie de l'échantillon d'habitants du quartier Beausite. Elle explique que la prochaine étape sera le RDV du vendredi 6 juin à 19h à l'espace Darwin à Bordeaux, qui permettra aux habitants des 5 centres sociaux ayant participé à la démarche, de se rencontrer et d'échanger lors d'un temps convivial.

Elle ajoute que le texte peut paraître critique, mais qu'il s'agissait surtout de faire état des attentes et des besoins des habitants des quartiers. L'objectif du groupe cenonnais serait maintenant d'aller rencontrer Mr le Maire afin de lui remonter ces besoins.

Mme Hattraït répond qu'il est en effet important que la parole remonte. Mais la ville a peut-être aussi des choses à dire aux habitants, à les informer sur les évolutions que vont connaître ces quartiers dans les prochains mois. Par ailleurs, l'écoute des besoins des habitants permet effectivement à la ville d'affiner ses projets.

Y. Ziane souligne que le CSC fait office de « courroie de transmission » entre les habitants et les élus. Le mot « critique » est à prendre au sens positif, qui est celui d'apporter une plus value supplémentaire.

Toutes les paroles collectées seront rassemblées dans un livre, qui paraîtra en octobre.

Mme Hattraït suggère que la présentation de ce livre soit un support à une rencontre avec la ville. D'autre part, la présence des jeunes lui semble importante.

C. Fugerey indique qu'en octobre, les élus seront invités pour la restitution. Il insiste sur l'intérêt de cette démarche. Il y a une volonté de faire vivre cette parole d'habitants, de permettre aux différentes structures de se rencontrer, d'échanger notamment lors de la rencontre du 6 juin.

## II – Point sur la situation du Centre Social et Culturel «La Colline»

C. Fugerey fait le point sur l'avancement des différents projets en cours :

### 1. Projet d'aménagement de l'accueil

D'ici mi juin, on aura finalisé la construction d'un bar et l'aménagement d'un espace de convivialité à l'entrée du CSC. Il reste à travailler à l'animation de cet espace d'accueil.

## **2. Projet d'aménagement de la cuisine**

Il n'a pas beaucoup avancé. Des devis ont été envoyés à la CAF pour une demande de financement.

## **3. Semaine du bien-être**

Elle a eu lieu du 12 au 16 mai sur deux lieux, Palmer et La Marègue. Cette semaine a été riche en activités. Elle a permis de travailler dans la transversalité. Il y a eu une bonne fréquentation des publics. Le programme était équilibré avec des temps conviviaux, des temps d'échanges, des temps d'activités, des ateliers diversifiés.

Y. Ziane souligne qu'à sa connaissance, c'est la première fois que l'ensemble des publics, de la petite enfance aux adultes, se retrouve sur un même projet. « Tout le monde a joué le jeu : par exemple, des mamans ont relevé le défi de jouer au foot avec leurs enfants, pour la première fois ».

Cette semaine s'est conclue par une sortie familles aux Antilles de Jonzac, le samedi 17 mai. La condition pour s'y inscrire était d'avoir participé à au moins un ou deux ateliers pendant la semaine bien-être.

## **4. Week-end familles**

Le 1<sup>er</sup> WE familles avait eu pour destination Poitiers du 11 au 13 avril.

Le 2<sup>ème</sup> WE familles prend place à Sabres dans les Landes, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin.

La priorité est donnée aux familles n'ayant jamais participé à ces week-ends.

C. Fugeray précise que le CSC La Colline est le seul partenaire, sur le territoire de Cenon, à organiser des WE familles.

Y. Ziane souligne à son tour, que pour participer aux WE familles, il faut être acteur du Week-end, c'est-à-dire de participer au choix des activités lors de réunions en amont. De plus, ces week-ends permettent aux animateurs d'avoir une vue plus objective et détaillée de l'environnement des familles.

## **5. Projet de manifestation festive le 14 juin à la Marègue**

C'est un temps fort, ouvert à tous les habitants, qui se déroulera sur la journée entière. Il marquera la fin de l'année scolaire pour le Centre Social.

Le CSC a sollicité le service communication de la ville pour créer l'affiche.

Mme Hattraît indique qu'il ne faut pas hésiter à utiliser le service communication en tant que ressource.

## **6. Mise en place des commissions de travail**

Danièle Lopez explique que deux commissions, animées par le directeur, se sont déjà réunies :

- La 1<sup>ère</sup> commission, constituée de bénévoles et de membres du CA, a pour objectif d'élaborer une plaquette d'accueil afin de communiquer sur ce qu'est un Centre Social, ses valeurs, comment y devenir acteur, les axes du projet, l'association, des renseignements techniques. Elle s'est réunie une première fois le 14 mai. Une 2<sup>ème</sup> réunion est prévue le 5 juin. Si l'avancement des travaux le permet, elle sera présentée lors de l'AG du 13 juin.
- Une 2<sup>ème</sup> commission constituée de bénévoles et de salariés s'est fixée pour objectif de réfléchir aux modalités d'accueil et d'accompagnement des bénévoles, au long de leur engagement. Une 1<sup>ère</sup> réunion a eu lieu le 15 mai.
- La 3<sup>ème</sup> commission, sur les instances de gouvernance, commencera ses travaux à la rentrée de septembre.

D. Lopez souligne que ce travail en commission permet de se sentir acteur du projet social tout en étant étroitement associé à la réflexion. C'est une source de motivation.

Gisèle Fraigneau a participé à la 2<sup>ème</sup> commission. Elle a senti les personnes impliquées et très participatives. Les échanges ont été très intéressants.

### III- Point sur la situation financière

- Danièle LOPEZ (trésorière) et Zeina KHAYAT (trésorière adjointe) présentent le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2013.
- La trésorière précise qu'en 2013, la ville de Cenon a attribué à l'association « La Colline » une subvention d'investissement d'un montant de 190 830,56€, affecté à un bien non renouvelable, dans le but de lui permettre de financer l'investissement lié au projet numérique sans qu'elle ait à supporter le coût de l'amortissement de ce bien. La CAF a également financé cet investissement à hauteur de 15 000€ et le Conseil Général à hauteur de 10 000€. D'où une valeur totale de 215 830,56€ pour l'investissement lié au projet numérique.

#### DETAIL DES CHARGES

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE			2012		2013		2013-2012
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart		
60 - Achats	27 592,65	4,03%	28 761,95	2,81%	1 169,30		
61 - Services extérieurs	31 374,68	4,58%	43 388,95	4,24%	12 014,27		
62 - Autres services extérieurs (1)	79 828,52	11,65%	105 232,99	10,27%	25 404,47		
62 - Personnel M.A.D CAF*	25 009,37	3,65%	24 407,65	2,38%	-601,72		
63 - 64 Rémunérations *	439 710,48	64,19%	496 820,92	48,50%	57 110,44		
65- Charges de gestion courante	30,47	0,00%	9,63	0,00%	-20,84		
67 - Charges exceptionnelles	989,72	0,14%	2 090,09	0,20%	1 100,37		
681 - Dotations aux amortissements	4 867,77	0,71%	12 116,44	1,18%	7 248,67		
681 - Dotations aux provisions	7 404,12	1,08%	9 650,42	0,94%	2 246,30		
689 - Engagement à réaliser s/sub attribuées	2 500,00	0,36%	7 400,00	0,72%	4 900,00		
86 - Personnel M.A.D CAF*	60 000,00	8,76%	50 000,00	4,88%	-10 000,00		
86 - Personnel M.A.D commune*	5 675,34	0,83%	109 910,38	10,73%	104 235,04		
86 - Contribution en nature commune	0,00	0,00%	134 607,00	13,14%	134 607,00		
<b>TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>684 983,12</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 024 396,42</b>	<b>100,00%</b>	<b>339 413,30</b>		

Dont :

Contribution financière ASTER-33 (1)	17 880,20	2,61%	17 631,99	1,72%	-248,21
<b>Contribution U.E.S (1)</b>	<b>4 246,50</b>	<b>0,62%</b>	<b>4 927,75</b>	<b>0,48%</b>	<b>681,25</b>
Charges de personnel *	530 395,19	77,43%	681 138,95	66,49%	150 743,76

**Commentaires :** Danièle LOPEZ donne les explications suivantes :

**Le montant total des charges a augmenté de 339 413,30€ (soit 49,55%).**

- On remarque qu'en 2013, la commune a valorisé le personnel ainsi que les locaux mis à disposition pour un montant total de 244 517,38€ alors qu'en 2012, seul le personnel mis à disposition par le SIVU avait été valorisé. On note une baisse du plafond pour le personnel MAD CAF (- 10 000€).
- Si l'on excepte les comptes 86, le montant total des charges de l'exercice 2013 est en augmentation de **110 571,26€** par rapport à 2012 :
- Augmentation des rémunérations associatives de **57 110,44€** :
  - . Changement d'indice pour le directeur, 3 coordinateurs et la secrétaire d'accueil
  - . Augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et attribution de la RIS (en moyenne 1,15%)
  - . Temps plein pour la CESF (en 2012, elle était en congé de maternité)
  - . Un animateur embauché en contrat professionnel
  - . Embauche d'un agent d'entretien en remplacement du personnel MAD par la commune (en congé maladie)
  - . Embauche de 2 CAE supplémentaires à l'accueil et à l'animation
  - . Embauche d'une animatrice spécialisée en CDD en remplacement d'un congé parental.
- Augmentation des Services extérieurs (compte 61) de **12 014,27€**. Cette augmentation est liée à la facture « étude et recherche » d'Osilan (14 017,12€) dans le cadre du projet numérique. On note également une augmentation de l'assurance multirisque ainsi que de l'entretien et réparation du matériel informatique du fait de l'investissement numérique. L'assurance automobile double en raison de l'achat d'un 2<sup>ème</sup> minibus en décembre 2012. Ces augmentations sont atténuées par une diminution de la location et, entretien et réparation du matériel de transport.
- Augmentation des Autres services extérieurs (compte 62) de **25 404,47€**. Cette augmentation est liée à la facture de formation au matériel numérique, par la société Entéis pour 22 173,84€
- Augmentation des comptes 681 (**7 248,67€** et **2 246,30€**) et du compte 689 (**4 900€**). La dotation aux amortissements a fortement augmenté du fait de l'achat de matériel informatique, de mobilier, matériel et outillage, et de logiciel. L'amortissement pour l'investissement numérique a été calculé pour 2 mois en 2013. Au compte 689, on retrouve un engagement à réaliser sur une subvention attribuée en fin d'année par la Fondation de France (5 000€).

## DETAIL DES PRODUITS

DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE			2012		2013		2013-2012
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart		
70 - Produits de l'association (1)	13 095,77	1,77%	19 593,29	1,86%	6 497,52		
70 - Subvention CAF *	99 125,14	13,39%	102 471,14	9,74%	3 346,00		
741 - Subvention Etat	25 957,00	3,51%	27 107,00	2,58%	1 150,00		
741 - Subvention ASP	25 841,74	3,49%	38 577,21	3,67%	12 735,47		
743 - Subvention Département	45 025,00	6,08%	52 873,00	5,02%	7 848,00		
744 - Subvention Commune**	255 740,14	34,55%	313 162,41	29,76%	57 422,27		
745 - Subvention CAF *	154 990,00	20,94%	152 740,88	14,51%	-2 249,12		
748 - Subvention de fonctionnement autre	19 500,00	2,63%	19 800,00	1,88%	300,00		
75 - Autres produits gestion courante	6 939,56	0,94%	4 704,55	0,45%	-2 235,01		
76 - Produits financiers	4 775,81	0,65%	4 396,90	0,42%	-378,91		
77 - Produits exceptionnels	7 696,15	1,04%	9 053,63	0,86%	1 357,48		
781 - Reprise provisions	5 975,35	0,81%	7 404,12	0,70%	1 428,77		
789 - Report des subv non util.ex. antérieur	6 666,66	0,90%	2 500,00	0,24%	-4 166,66		
791 - transfert de charges	3 132,29	0,42%	3 450,39	0,33%	318,10		
87 - Personnel M.A.D CAF*	60 000,00	8,11%	50 000,00	4,75%	-10 000,00		
87 - Personnel M.A.D Commune**	5 675,34	0,77%	109 910,38	10,44%	104 235,04		
87 - Contribution en nature commune**	0,00	0,00%	134 607,00	12,79%	134 607,00		
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>740 135,95</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 052 351,90</b>	<b>100,00%</b>	<b>312 215,95</b>		
Dont :							
<b>Produits U.E.S (1)</b>	<b>341,02</b>	<b>0,05%</b>	<b>302,47</b>	<b>0,03%</b>	<b>-38,55</b>		
Total subvention CAF - P.S et PMAD*	314 115,14	42,44%	305 212,02	29,00%	-8 903,12		
Total subvention commune - PMAD - autre**	261 415,48	35,32%	557 679,79	52,99%	-819 095,27		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>55 152,83</b>		<b>27 955,48</b>		<b>-27 197,35</b>		

### Commentaires :

#### . Augmentation globale des produits de **312 215,95€** (soit 42,18%)

- On retrouve aux comptes 87 la valorisation de la contribution volontaire par nature de la CAF et de la Commune. Le montant est le même qu'aux comptes 86, il n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.
- Si l'on excepte les comptes 87, le montant total des produits de l'exercice est en augmentation de **83 373,91€** par rapport à 2012 :
- La subvention commune augmente de **57 422,27€**. La reprise des activités des Maisons de quartiers a été effective sur un an en 2013 (+ 20 000€). Le poste « autres subventions commune » augmente de 28 597,03€ du fait de la subvention de fonctionnement liée au projet numérique. La subvention pour chantiers jeunes augmente de 5 500€ et la subvention PRE augmente de 2 825,24€.
- La subvention ASP (Etat) augmente de **12 735,47€** en raison de 2 CAE supplémentaires (+ 11 770,10€)
- La subvention département augmente de **7 848€**. On note l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 10 000€ pour le projet numérique ainsi que l'augmentation de la subvention pour projets dans le cadre du Contrat Local Citoyenneté (+3 000€) et des sorties familles (+1 000€). Ces augmentations sont atténuées par une

diminution de la subvention jeunesse (- 3 000€) attribuée au rural en 2013 ainsi que de la conventionnelle département (-3 152 €).

- Les produits de l'association augmentent de **6 497,52€** en raison d'un produit de 7 489,67€ pour MAD de personnel facturé (Temps d'accueil périscolaire et remboursement du salaire du personnel d'entretien). On note une diminution des cotisations du fait de la fermeture du CSC pendant un trimestre (déménagement et installation du numérique).
- La subvention PS CAF augmente de **3 346€** en fonction du développement de l'activité et de l'augmentation d'environ 2% des PS Animation Globale et Collective Famille.
- Ces augmentations sont atténuées par une diminution de la subvention CAF (compte 745) de **- 2 249,12€** (baisse du montant de la subvention pour l'action innovante MGPS compensée par une hausse du plafond de la subvention complémentaire pour le poste de directeur et un calcul à coût réel pour le poste de CESF).
- Diminution des Autres produits de gestion courante (compte 75) de **-2 235,01€** en raison d'une diminution du nombre des adhésions (fermeture du centre pendant 1 trimestre). Les adhésions ont été reportées de septembre 2013 à janvier 2014.

**Le résultat de l'exercice est excédentaire de 27 955,48€**

BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2012			
ACTIF		PASSIF	
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>27 461</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>293 215</b>
		Fonds Associatif	202 764
		Subv.d'investiss.n.renov	25 832
Valeur d'origine	119 583	Réserves	2 062
Dot. aux amortissements	-92 123	Résultat de l'exercice	55 153
		<b>PROVISIONS R&amp;C</b>	<b>7 404</b>
		Provisions	7 404
		<b>FONDS DEDIES</b>	<b>2 500</b>
		Fonds dédiés	2 500
		<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>0</b>
		Dettes financières	0
<b>CREANCES</b>	<b>93 677</b>	<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>29 568</b>
Fournisseurs débiteurs	170	Dettes fournisseurs.	29 568
Créances	93 507	<b>DETTES SOCIALES</b>	<b>37 985</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>249 392</b>	Dettes sociales	37 985
Disponibilités	249 392	<b>Cptes régularisation</b>	<b>11 106</b>
<b>Cptes régularisation</b>	<b>3 845</b>	Compte régularisation.	11 106
Compte régularisation.	3 845		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>374 374</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>374 374</b>
		% d'augmentation du total du bilan <b>21,15%</b>	
<b>FDS DE ROULEMENT</b>	<b>295 715</b>	-	<b>27 461</b>
<i>Capitaux permanents - immobilisations : montant net</i>			<b>268 255</b>
Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif			<b>78,32%</b>
<i>Capitaux propres x 100</i>	<b>293 215</b>	<i>sur total du passif</i>	<b>374 374</b>

BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2013			
ACTIF		PASSIF	
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>188 153</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>487 930</b>
		Fonds Associatif	202 764
		Subv .d'inv estiss.n.renov	25 832
Valeur d'origine	257 969	Réserv es	57 215
Dot. aux amortissements	-69 817	Résultat de l'exercice	27 955
		Subv .d'équipement	164 513
		<b>PROVISIONS R&amp;C</b>	<b>9 650</b>
		Provisions	9 650
		<b>FONDS DEDIES</b>	<b>7 400</b>
		Fonds dédiés	7 400
		<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>0</b>
		Dettes financières	0
<b>CREANCES</b>	<b>211 268</b>	<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>168 624</b>
Fournisseurs débiteurs		Dettes fournisseurs.	168 624
Créances	211 268	<b>DETTES SOCIALES</b>	<b>38 040</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>310 371</b>	Dettes sociales	38 040
Disponibilités	310 371	<b>Cptes régularisation</b>	<b>15 854</b>
<b>Cptes régularisation</b>	<b>8 056</b>	Compte régularisation.	15 854
Compte régularisation.	8 056		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>717 848</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>717 848</b>
		% d'augmentation du total du bilan <b>91,75%</b>	
<b>FDS DE ROULEMENT</b>	<b>495 330</b>	-	<b>188 153</b>
<i>Capitaux permanents - immobilisations : montant net</i>			<b>307 177</b>
Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif			<b>67,97%</b>
<i>Capitaux propres x 100</i>	<b>487 930</b>	<i>sur total du passif</i>	<b>717 848</b>



### **Commentaires :**

- **Le total du bilan est en augmentation de 343 474€**

L'augmentation des immobilisations nettes de 160 692€ s'explique par l'investissement numérique en matériel informatique, matériel et outillage, mobilier et logiciels.

L'augmentation des créances de 117 761€ s'explique par le versement différé du solde de la subvention d'investissement numérique commune.

L'augmentation des disponibilités est de 60 979€.

Au passif, on remarque l'augmentation des capitaux propres en raison de la subvention d'équipement numérique de 164 513€ (subvention d'investissement numérique diminuée de la dotation d'investissement numérique pour 2013)

### **Conclusion :**

Les réserves augmentent du résultat de l'exercice 2013 de 27 955€.

Au 31/12/2013, le nombre de mois de fonctionnement avec la trésorerie est de 5,33 mois, (58 219€ par mois en moyenne), ce qui assure une sécurité dans le fonctionnement quotidien de l'association.

➤ ***La trésorière demande aux administrateurs de donner quitus à la Présidente pour sa gestion et de l'autoriser à présenter le bilan, le compte de résultat et l'annexe lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire AGO.***

➤ ***Les administrateurs donnent le quitus à l'unanimité***

## **IV- Préparation de l'AG du 13 juin 2014**

- La date du 13 juin 2014 à 18 h est confirmée

- Renouvellement de l'ensemble du CA

Tous les membres actifs du CA sont à renouveler. Les statuts autorisent un maximum de 15 personnes physiques et 5 personnes associatives adhérentes.

- Appel à candidature

C. Fugeray met l'accent sur l'importance de mobiliser de nouveaux administrateurs afin de permettre à l'association de continuer de fonctionner.

Un échange a lieu sur la difficulté de mobiliser de nouveaux administrateurs.

Y. Ziane souligne la nécessité d'accompagner le renouvellement. Les personnes qui entrent au CA peuvent être « porteurs » de leur activité. Pour être attractifs, il faut faire en sorte que les CA soient participatifs.

## **V- Questions diverses**

1. Candidature de Christophe FUGERAY au CA de la Fédération des Centres sociaux de Gironde.

A l'unanimité, le CA valide la candidature de Christophe FUGERAY au CA de la Fédération des Centres Sociaux de Gironde.

2. Demande de réduction de préavis de Mélina COUTINHO REIS suite à démission.  
A l'unanimité, le CA accepte la demande de réduction de préavis de Mélina COUTINHO REIS dont le départ est fixé au 27 juin 2014.

C. Fugeray propose que le recrutement pour le remplacement de Mélina soit différé à la rentrée de septembre. Il prévoit l'embauche d'un animatrice/teur BAFA pour le mois de juillet.

La Présidente



Henriette COIFFIER